

LE SERVICE CIVIQUE ET MILITAIRE POUR TOUS : Un instrument de rassemblement et d'intégration face à la crise.

par Gilles BENSARD et Romain PEREZ¹

RÉSUMÉ

Les attentats de 2015-2016 ont réveillé le désir d'engagement des Français. En quelques mois, le nombre de volontaires proposant leurs services auprès de l'Agence du Service Civique et des Réserves militaires et citoyennes a augmenté considérablement. Les pouvoirs publics se sont efforcés de répondre à cette attente nouvelle. Les budgets à disposition de l'Agence du Service Civique, ainsi que ceux de la Réserve citoyenne et opérationnelle, ont été accrus substantiellement. Le Service Militaire Volontaire a été institué, et les réserves ont été réorganisées à travers une nouvelle structure de coordination, la Garde Nationale.

Ce désir d'engagement a ouvert de nouvelles perspectives politiques et sociales, au point de constituer un enjeu important de l'élection présidentielle de 2017. Mais faut-il aller plus loin? Doit-on envisager d'étendre les mécanismes en place, ou, au contraire, de refondre ces mécanismes à travers un dispositif harmonisé? Par ailleurs, avons-nous les moyens de nos ambitions, surtout s'il s'agit de rendre le service civique et militaire universel, et à terme obligatoire pour chaque jeune Français?

Cette étude propose une analyse des efforts menés depuis la fin de la conscription en 1996 pour développer le volontariat civique et militaire en France. Elle montre que ces efforts ont permis de développer un savoir-faire précieux, en particulier à travers le Service Civique. Elle souligne aussi que ce développement du volontariat - le nombre de missions effectuées dans le cadre du

Service Civique est par exemple passé de 25 000 à 100 000 entre 2014 et 2016 - répond à une aspiration profonde de notre société, ainsi qu'à des nécessités d'ordre sécuritaire et social.

Toutefois, elle met aussi en évidence les limites d'un dispositif fragmenté, incohérent et surtout excluant pour un grand nombre de jeunes. Ces limites justifient la nécessité de basculer d'une logique d'expérimentation vers une approche systématique et harmonisée. D'une multiplicité de mécanismes parfois très confidentiels (EPIDE, SMV, Réserves citoyennes...) vers un Service Civique et Militaire Pour Tous, qui assure à tous les volontaires qui le souhaitent un accès à une offre cohérente de missions.

Il s'agit des missions d'insertion professionnelle du Service Civique, des missions sécuritaires de la Garde Nationale, aussi bien que des missions de réinsertion proposées à travers les EPIDE et le SMV.

Le Service Civique et Militaire pour Tous doit reposer sur une compréhension adaptée des besoins de la jeunesse, avec une offre associant un tronc commun d'expériences de vivre ensemble, et des modules personnalisés. Cette approche permettra de relier les différents acteurs impliqués dans la formation et l'insertion des jeunes, et d'utiliser les financements existants pour supporter la généralisation du SPT. Nous évaluons ainsi que la formation professionnelle, les politiques d'aides au logement et les contributions du secteur privé permettraient de financer les 4.5 (pour une demi-classe d'âge) à 9 milliards d'euros (pour une classe d'âge entière) nécessaires au SPT.

Par rapport aux propositions visant à instituer un service civique et/ou militaire obligatoire, nos conclusions soulignent que deux conditions préalables doivent être remplies. La première est une extension progressive de l'offre de services en place: il est essentiel de permettre une maturation du système actuel, en lui donnant les moyens de son développement, pour viser dans un premier temps une universalité d'accès des jeunes. La seconde porte sur la nécessité de solliciter l'avis des citoyens sur une décision aussi engageante pour la collectivité. Le consentement des citoyens, par le vote, nous semble être une condition à l'acceptabilité du principe de l'obligation par les jeunes eux-mêmes.

¹ Les auteurs expriment leurs remerciements aux personnalités et experts ayant contribué à la préparation de cette note. Outre les membres du Comité d'Orientation du JDA, ils remercient en particulier Yannick Blanc, Président de l'Agence du Service Civique, Bertrand Delmas-Marsalet, conseiller spécial à l'Agence du Service Civique, Arnaud Planiol, Directeur par intérim du domaine « Défense et société », Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire et Barbara Jankowski, Responsable de programme, pôle Défense et société, IRSEM.